



Bulletin Municipal



Pierres En Lumières 2019

Juillet 2019

Mot du Maire

Chers Urvillaises et Urvillais

Comme je l'annonçais lors des voeux du maire, 2019 dernière ligne droite avant le renouvellement des conseils municipaux en mars prochain sera une année intense, et animée par les nombreuses réalisations, projets et activités annexes en cours.

En permanence, de nouvelles réglementations imposées dans le fonctionnement de la commune ou de l'intercommunalité génèrent, un surcroit de travail. Les projets exigent des montages financiers, réglementaires de plus en plus compliqués se déroulant souvent sur plusieurs années avant d'émerger, à titre d'exemple.

Les travaux de sécurisation du bourg, réalisés en partenariat avec le Conseil Départemental sont enfin en cours de réalisation et sauf intempéries ils devraient se terminer courant juillet. Pendant la durée du chantier vous aurez à subir quelques nuisances, mais ces travaux sont nécessaires, en principe ils limiteront la vitesse dans la traversée du village et renforceront la sécurité de tous. Merci de votre compréhension.

La piste piéton vélo qui reliera le bourg d'Urville aux hameaux des Cités et de la Platte Pierre est en phase d'acquisition foncière Ce projet est subventionné à environ 50% par la Région et l'Etat dans le cadre de contrat de territoire avec la CDC Cingal Suisse Normande.

L'aménagement des anciens bâtiments scolaires en locaux destinés à des activités diverses, ainsi que la transformation de l'ancien parking de l'école en terrain à bâtir de 3 parcelles en attente du permis d'aménager.

Concernant la Communauté de communes du Cingal-suisse Normande un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration, document rassemblant toutes les règles d'urbanisme applicables sur l'ensemble des communes de la CDC Cingal- Suisse Normande, conditionnant leur développement pour une vingtaine d'années. N'hésitez pas à participer aux différentes réunions et animations organisées à ce sujet et à donner votre avis.

Je terminerai par quelques mots sur les travaux de restauration de l'église en cours depuis plusieurs années, qui pour cette tranche devraient s'achever en fin d'année. Travaux de grande ampleur pour la commune, tant sur la durée que sur le plan financier et technique, mais travaux indispensables pour la sauvegarde de cet édifice. Certes patrimoine cultuel, religieux mais au-delà, patrimoine culturel et historique de la commune qu'il est du rôle des élus d'en assurer la préservation afin de le léguer aux générations futures, au même titre qu'ils doivent veiller à transmettre le devoir de mémoire envers nos libérateurs et tous ceux qui nous ont permis de vivre libre. En témoignent les cérémonies du 75^e anniversaire du Débarquement auxquelles ont été fortement associés les enfants et ados. Cette jeunesse est l'avenir de notre pays.

Merci à l'ensemble des personnes qui contribuent à rendre la commune attractive et où il fait bon vivre. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

Bonne lecture, passez un excellent été et de bonnes vacances à toutes et tous.

Nicole Goubert

SOMMAIRE

Mot du Maire

Compte rendu des conseils municipaux

Budget Prévisionnel 2019

Cérémonies et célébrations

Travaux engagés

Ecole du Roselin

Ecole Notre Dame

Vie des Associations

Aide activités extra-scolaires

Informations pratiques

The screenshot shows the official website of the commune. At the top left is the logo 'Commune d'Urville Cingal - Suisse Normande'. To the right is a search bar with a magnifying glass icon. The main header reads 'BIENVENUE SUR LE SITE DE LA COMMUNE D'URVILLE'. Below this is a photograph of the village. At the bottom, the text 'COMMUNE D'URVILLE' is displayed in large letters, followed by 'Site internet Urville'.

Compte rendu des conseils municipaux

Conseil du 10 Décembre :

Travaux : Choix entreprise Eiffage pour travaux assainissement, eaux usées et pluviales sur RD131.

Opération aide au chauffage (CCAS) : 16 foyers bénéficieront d'une aide.

Eglise : approbation devis pour mise en sécurité du beffroi de l'église. Demande de subvention APCR au titre du patrimoine non protégé concernant le drainage et des travaux supplémentaires de restauration de boiseries

Projet aménagement stationnement devant l'église : démarrage réflexion.

Conseil du 24 janvier :

Transition énergétique : convention financière avec la CdC pour un projet d'audit énergétique groupé des bâtiments communaux et intercommunaux.

Eglise : approbation de 4 devis pour réparation des statues, boiseries, remplacement des gouttières et déplacement du compteur électrique. Un pupitre va être mis en place par la CdC à l'entrée du cimetière.

Travaux accessibilité mairie : choix de l'entreprise pour aménagement d'une zone de stationnement PMR devant la mairie.

Salle multi-activité : achat d'un podium.

Travaux voirie : Chemin du Moulin à Blé programmé, Rue du Pont Caudet reporté pour remplacement préalable des canalisations d'eau.

Conseil du 26 mars :

Budget : Approbation des comptes administratifs et de gestion pour le budget principal et le SPIC. Affectation des résultats. Vote du budget 2019 (voir graphiques).

Création d'un poste adjoint technique

titulaire à temps partiel : suite au départ en retraite d'un adjoint technique titulaire, le conseil valide la création de ce poste. Ces heures viendront en complément d'un autre agent actuellement à temps partiel.

Compétence eau et assainissement : opposition au transfert de ces compétences à la CdC.

Subvention associations : après des échanges animés sur des critères d'attribution, le conseil approuve le tableau de subvention proposé par Madame le maire.

Conseil du 2 mai :

Aménagement parking de l'ancienne école : choix du géomètre pour aménagement de 3 parcelles.

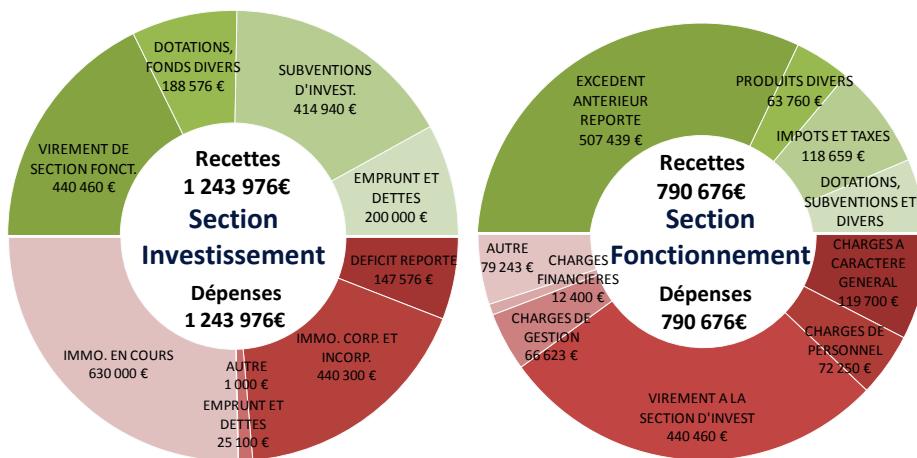
Entretien espaces verts : Avis favorable pour devis complémentaire pour entretien des espaces verts Pont Caudet, Roseraie et Cité suite au non renouvellement du contrat d'un employé communal.

Projet de crèche intercommunal : présentation d'un projet porté par des particuliers pour une crèche intercommunale Cauvilliers-Gouviex-Urville. Le conseil souhaite des précisions et donne un avis défavorable dans l'état actuel.

Acquisition foncière bois : dans la continuité de la démarche de rachat progressif des parcelles morcelées du bois situé chemin du Moulin à Huile, une nouvelle acquisition de 4995m² a été approuvée.

Motion contre la fermeture de la sucrerie à Cagny : Le conseil soutiendra toute initiative visant à maintenir le site de Cagny en site de production et tout projet de reprise économiquement viable.

Budget Prévisionnel 2019



Cérémonies et célébrations

Cérémonie du 8 mai : Une messe a été célébrée par le Père Mauger dans l'église d'Urville au cours de laquelle les boiseries restaurées ont été bénies.

A l'issue de cette cérémonie, des habitants se sont retrouvés comme à l'habitude autour du monument aux morts pour commémorer l'armistice de 1945.



Cérémonies du 6 juin : En cette année du 75^{ème} anniversaire du débarquement des alliés, la cérémonie officielle a eu lieu au cimetière Canadien de Cintheaux.

Néanmoins une cérémonie et une messe ont eu lieu comme chaque année le 16 juin au cimetière Polonais d'Urville Langannerie.

Travaux engagés

Aménagement RD131 : Les travaux ont commencé et vont s'étaler sur 6 à 7 semaines. Le programme comprend : réfection du réseau pluvial, rétrécissement de la chaussée et aménagement d'un plateau, réfection des trottoirs et pose de 2 radars pédagogiques.

Aménagement partie basse du Chemin du Moulin à Blé : La réfection de la chaussée a été réalisée par la CCSN.

Aménagement rue du Pont Caudet : La réfection de la chaussée a dû être repoussée en raison de travaux à venir sur les canalisations

d'eau. Ces travaux devraient intervenir prochainement.

Aménagements de la mairie : Les travaux d'accessibilité sont maintenant achevés. Une place de stationnement PMR a été aménagée.

Une demande d'autorisation d'urbanisme est en cours pour la rénovation de la façade du bâtiment.

Restauration de l'église : Après de longs mois de restaurations, les boiseries ont été reposées en avril. Le remontage du retable

est actuellement en cours et le tableau de la Sainte Famille devrait être reposé d'ici à la fin du mois de juin.



Ecole du Roselin - RPI Cauvicourt-Gouvix-Urville

Visite au Pavillon (presqu'île de Caen) : Les élèves de CM1 se sont rendus au Pavillon, à Caen, lieu dédié à l'urbanisme, à l'architecture et au paysage urbain. Ils ont fait la visite guidée de la presqu'île, espace en pleine transformation urbaine. Puis ils ont participé à un atelier sur l'architecture et le choix des matériaux à Caen et dans les villages où nous habitons.



Jardin des Plantes : En mai, les classes de maternelle sont allées au jardin des Plantes de Caen et ont découvert les espèces d'arbres et de plantes au travers d'un rallye-photos.



Poésie : Dans le cadre de leur travail en poésie, les élèves de CM1 et CM2 ont été accueillis à l'abbaye d'Ardenne, en mars, pendant le printemps des poètes.

Caserne des pompiers d'IFS : Le lundi 13

mai, des élèves de CP et CE1 ont été chaleureusement accueillis à la caserne des pompiers d'IFS.

La grande échelle de 30 m a été déployée spécialement pour eux.

Des vocations sont peut-être nées ce jour-là !



Permis internet : Le lundi 27 mai, tous les élèves de CM2 ont passé leur permis internet et tous ont été reçus. FELICITATIONS !!!

Ecole Notre Dame de Lourdes

Projet autour du monde : Notre projet, commencé cette année avec les musiques du monde, s'est illustré en différents temps



forts, parmi lesquels le carnaval où les enfants ont défilé dans les rues d'Urville portant des costumes du monde ou bien s'étant déguisés en instruments de musique, la classe musique des CE-CM à Houlgate, où les élèves ont écrit des chansons sur le monde et leurs musiques.

En s'inspirant de ce travail et en incluant les classes de maternelle et GS-CP, nous avons créé un spectacle pour notre fête de fin d'année. Nous poursuivrons notre

projet sur deux années en découvrant les paysages puis les coutumes du monde.

Activités sportives : Nous poursuivons nos activités sportives tout au long de l'année, en nous entraînant pour différentes manifestations organisées par l'UGSEL (association sportive de l'enseignement catholique) comme les Olympiades sur le thème de la santé, en juin, pour les classes de la GS au CM2, ou les séances de natation de la GS au CM2 de septembre à mars.

Vie des Associations

Association pour la restauration de l'église d'Urville : La restauration, la transmission, la valorisation et l'animation du patrimoine culturel et architectural de la commune sont les principaux objectifs de notre jeune association dont les manifestations rencontrent encore un vif succès auprès des habitants d'Urville en ce début d'année 2019. Soyez donc remerciés pour votre participation massive à notre loto de printemps qui a réuni 220 joueurs dans une salle comble une fois encore ! Votre mobilisation est un encouragement pour toute l'équipe de bénévoles de l'association.



La réussite du loto a également permis de dégager un bénéfice qui permettra d'envisager une participation financière à de nouveaux projets de restauration de l'église et l'organisation de nouvelles animations dans la commune.

Plus récemment, au mois de mai, notre participation au programme régional «Pierres en Lumières» (en partenariat avec

la mairie) a été l'occasion d'ouvrir l'église Notre Dame pour permettre au public de découvrir les boiseries du cœur après leur restauration.

Rendez-vous prochainement pour le retour du retable, de son tableau, et de la chapelle Saint Vigor.

Club des retrouvailles : Les membres du club souhaitent attirer l'attention des habitants de la commune sur la diminution continue des adhérents. Malheureusement les décès, la maladie qui a touché plusieurs adhérents et en particulier notre présidente contrainte de démissionner. A ce jour 14 extérieurs et 12 locaux se mobilisent pour pérenniser la vie du club.

A la rentrée le 12 septembre à 14h00 à la salle des fêtes se tiendra une réunion afin de renouveler le bureau. Toutes les personnes qui souhaitent que cette association perdure sont invitées à y participer.

Pour tous renseignements 02 31 23 80 71.

Société de chasse d'Urville : Elle compte toujours une trentaine de membres qui moyennant un coût raisonnable assouvissent leur passion dominicale sur le territoire de la commune. Il nous est agréable de souligner la constance de l'engagement des divers propriétaires terriens à nous

accorder le droit de chasse sur leurs propriétés, ainsi que le soutien financier non négligeable de la municipalité. L'ensemble des chasseurs sont bien conscients qu'il s'agit là d'une chance et en remercient les intéressés.

2018-2019 fut une belle saison pour tous, du fait de la variété des cultures et notamment des champs de betteraves où le gibier est très difficile à débusquer.

Nous comptons sur votre fidélité dès septembre prochain.

L'Art de Peindre Ensemble : L'association l'art de peindre ensemble a pris trois ans cette année et est installée dans le local de la municipalité qu'elle tient à remercier. L'atelier est composé de 13 adhérents qui se réunissent tous les samedis de 10 h à 12 h. Ils ont organisé une exposition qui a remporté un vif succès à la salle des Fêtes d'Urville au mois de novembre 2018. D'autres projets verront le jour cette année



Comité de jumelage : Pour la 3ème année, le comité de jumelage a participé avec succès au marché de Noël de Bretteville sur Laize. Les bénéfices ont aidé à organiser le 30ème anniversaire du jumelage lors de la venue de nos 55 amis allemands au week end de l'Ascension : visite de la fromagerie Graindorge, ballade à Trouville, le lendemain visite du centre-ville de Bayeux et son marché visite de la tapisserie de Bayeux. Une nouvelle charte a été renouvelée et signée entre les différentes communes du Cingal adhérentes et la ville de Massbach.

Le jumelage implique de plus en plus la jeune génération. Une dizaine de collégiens allemands ont participé au voyage. Et fin juillet, un groupe de français partira dans le cadre du projet jeune de la CSN pour 1 semaine à Massbach.

Comité des Fêtes : Comme chaque année, la mairie et le Comité des Fêtes ont accueilli d'une part le Père Noël à la salle des fêtes avec maquillage pour les enfants, chocolat, vin chaud et friandises. Et d'autre part, ils ont distribué les colis aux anciens.



La soirée dansante du 9 mars, organisée en partie pour les habitants du village, n'a pas

remportée le succès escompté. Une question se pose : faut-il maintenir ce bal ?

Par contre, la traditionnelle cueillette des œufs de Pâques a réuni enfants et parents, y compris de nouveaux habitants. La météo favorable a permis à chacun de profiter de ce moment de rencontre qui s'est terminé autour du verre de l'amitié.

Aide activités extra-scolaires

Cette année encore, une aide de 30€ par enfant est versée par la commune pour les frais d'inscription 2019-2020 à leurs activités extra scolaires (sports, associations, clubs, artistiques, centre de loisirs, etc).

Afin de pouvoir en bénéficier, merci d'apporter à la mairie un justificatif de facture acquittée ainsi qu'un RIB.

Date limite de dépôt : 31/01/2020

Informations pratiques

NAISSANCES Alexandre da ROCHA - 07/06/2019	MAIRIE Accueil du public <ul style="list-style-type: none"> • 10h-12h lundi, mardi, mercredi, vendredi • 16h-18h lundi, jeudi Tél / Fax : 02 31 23 54 08 ou 09 63 51 06 29 Email : mairie.urville1@wanadoo.fr https://urville-cingal.suisse-normande.com.	ORDURES MENAGERES Calendrier prévisionnel des collectes																																																																																																																																																																																																
MARIAGES -	LOCATION SALLE Contacter Mairie, tarifs week end : <ul style="list-style-type: none"> • Habitants : 250€ + fonctionnement • Extérieurs : 530€ + fonctionnement 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>JUIL.</th><th>AOUT</th><th>SEPT.</th><th>OCT.</th><th>NOV.</th><th>DEC.I</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>1 L</td><td>1 J</td><td>1 D</td><td>1 M</td><td>1 V</td><td>1 D</td></tr> <tr><td>2 M</td><td>2 V</td><td>2 L</td><td>2 M</td><td>2 S</td><td>2 L</td></tr> <tr><td>3 M</td><td>3 S</td><td>3 M</td><td>3 J</td><td>3 D</td><td>3 M</td></tr> <tr><td>4 J</td><td>4 D</td><td>4 M</td><td>4 V</td><td>4 L</td><td>4 M</td></tr> <tr><td>5 V</td><td>5 L</td><td>5 J</td><td>5 S</td><td>5 M</td><td>5 J</td></tr> <tr><td>6 S</td><td>6 M</td><td>6 V</td><td>6 D</td><td>6 M</td><td>6 V</td></tr> <tr><td>7 D</td><td>7 M</td><td>7 S</td><td>7 L</td><td>7 J</td><td>7 S</td></tr> <tr><td>8 L</td><td>8 J</td><td>8 D</td><td>8 M</td><td>8 V</td><td>8 D</td></tr> <tr><td>9 M</td><td>9 V</td><td>9 L</td><td>9 M</td><td>9 S</td><td>9 L</td></tr> <tr><td>10 M</td><td>10 S</td><td>10 M</td><td>10 J</td><td>10 D</td><td>10 M</td></tr> <tr><td>11 J</td><td>11 D</td><td>11 M</td><td>11 V</td><td>11 L</td><td>11 M</td></tr> <tr><td>12 V</td><td>12 L</td><td>12 J</td><td>12 S</td><td>12 M</td><td>12 J</td></tr> <tr><td>13 S</td><td>13 M</td><td>13 V</td><td>13 D</td><td>13 M</td><td>13 V</td></tr> <tr><td>14 D</td><td>14 M</td><td>14 S</td><td>14 L</td><td>14 J</td><td>14 S</td></tr> <tr><td>15 L</td><td>15 J</td><td>15 D</td><td>15 M</td><td>15 V</td><td>15 D</td></tr> <tr><td>16 M</td><td>16 V</td><td>16 L</td><td>16 M</td><td>16 S</td><td>16 L</td></tr> <tr><td>17 M</td><td>17 S</td><td>17 M</td><td>17 J</td><td>17 D</td><td>17 M</td></tr> <tr><td>18 J</td><td>18 D</td><td>18 M</td><td>18 V</td><td>18 L</td><td>18 M</td></tr> <tr><td>19 V</td><td>19 L</td><td>19 J</td><td>19 S</td><td>19 M</td><td>19 J</td></tr> <tr><td>20 S</td><td>20 M</td><td>20 V</td><td>20 D</td><td>20 M</td><td>20 V</td></tr> <tr><td>21 D</td><td>21 M</td><td>21 S</td><td>21 L</td><td>21 J</td><td>21 S</td></tr> <tr><td>22 L</td><td>22 J</td><td>22 D</td><td>22 M</td><td>22 V</td><td>22 D</td></tr> <tr><td>23 M</td><td>23 V</td><td>23 L</td><td>23 M</td><td>23 S</td><td>23 L</td></tr> <tr><td>24 M</td><td>24 S</td><td>24 M</td><td>24 J</td><td>24 D</td><td>24 M</td></tr> <tr><td>25 J</td><td>25 D</td><td>25 M</td><td>25 V</td><td>25 L</td><td>25 M</td></tr> <tr><td>26 V</td><td>26 L</td><td>26 J</td><td>26 S</td><td>26 M</td><td>26 J</td></tr> <tr><td>27 S</td><td>27 M</td><td>27 V</td><td>27 D</td><td>27 M</td><td>27 V</td></tr> <tr><td>28 D</td><td>28 M</td><td>28 S</td><td>28 L</td><td>28 J</td><td>28 S</td></tr> <tr><td>29 L</td><td>29 J</td><td>29 D</td><td>29 M</td><td>29 V</td><td>29 D</td></tr> <tr><td>30 M</td><td>30 V</td><td>30 L</td><td>30 M</td><td>30 S</td><td>30 L</td></tr> <tr><td>31 M</td><td>31 S</td><td></td><td>31 J</td><td></td><td>31 M</td></tr> </tbody> </table>	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.I	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	31 M	31 S		31 J		31 M
JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.I																																																																																																																																																																																													
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D																																																																																																																																																																																													
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L																																																																																																																																																																																													
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M																																																																																																																																																																																													
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M																																																																																																																																																																																													
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J																																																																																																																																																																																													
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V																																																																																																																																																																																													
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S																																																																																																																																																																																													
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D																																																																																																																																																																																													
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L																																																																																																																																																																																													
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M																																																																																																																																																																																													
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M																																																																																																																																																																																													
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J																																																																																																																																																																																													
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V																																																																																																																																																																																													
14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S																																																																																																																																																																																													
15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D																																																																																																																																																																																													
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L																																																																																																																																																																																													
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M																																																																																																																																																																																													
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M																																																																																																																																																																																													
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J																																																																																																																																																																																													
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V																																																																																																																																																																																													
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S																																																																																																																																																																																													
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D																																																																																																																																																																																													
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L																																																																																																																																																																																													
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M																																																																																																																																																																																													
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M																																																																																																																																																																																													
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J																																																																																																																																																																																													
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V																																																																																																																																																																																													
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S																																																																																																																																																																																													
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D																																																																																																																																																																																													
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L																																																																																																																																																																																													
31 M	31 S		31 J		31 M																																																																																																																																																																																													

Ordures ménagères Benne déchets verts
 Déchets recyclables Distribution sacs (préau ancienne école, 16h-19h)
 (dates benne déchets verts et distribution sacs non connue)

Sortir les poubelles la veille au soir du ramassage
 En cas de non ramassage, contacter le SMICTOM et ne pas laisser vos sacs sur la voie publique

DECHETTERIE SUEZ LES AUCRAIS Pôle Environnement de la Bruyère 14190 URVILLE Tél : 02 31 23 58 31 / www.suez.fr	DECHETTERIE SAINT MARTIN DE FONTENAY Réservé aux usagers munis d'un badge. Pour l'obtenir, www.smiptomdelabruyere.fr ou aux locaux administratifs du SMICTOM à GOUVIX.	SMICTOM DE LA BRUYERE Locaux administratifs - GOUVIX Tél : 02 31 23 84 63 Email : smictomdelabruyere@gmail.com																																																																																																					
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">MARS → OCTOBRE</th><th colspan="2">NOVEMBRE → FERVRIER</th></tr> <tr> <th>LUNDI</th><th>FERME</th><th>FERME</th><th>FERME</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>MARDI</td><td>9h-11h45</td><td>13h30-16h45</td><td>9h-11h45</td><td>13h30-16h45</td></tr> <tr><td>MERCREDI</td><td>9h-11h45</td><td>13h30-16h45</td><td>9h-11h45</td><td>13h30-16h45</td></tr> <tr><td>JEUDI</td><td>9h-11h45</td><td>13h30-16h45</td><td>9h-11h45</td><td>13h30-16h45</td></tr> <tr><td>VENDREDI</td><td>9h-11h45</td><td>13h30-16h45</td><td>9h-11h45</td><td>13h30-16h45</td></tr> <tr><td>SAMEDI</td><td>9h-11h45</td><td>FERME</td><td>9h-11h45</td><td>FERME</td></tr> </tbody> </table>	MARS → OCTOBRE		NOVEMBRE → FERVRIER		LUNDI	FERME	FERME	FERME	MARDI	9h-11h45	13h30-16h45	9h-11h45	13h30-16h45	MERCREDI	9h-11h45	13h30-16h45	9h-11h45	13h30-16h45	JEUDI	9h-11h45	13h30-16h45	9h-11h45	13h30-16h45	VENDREDI	9h-11h45	13h30-16h45	9h-11h45	13h30-16h45	SAMEDI	9h-11h45	FERME	9h-11h45	FERME	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">MARS → OCTOBRE</th><th colspan="2">NOVEMBRE → FERVRIER</th></tr> <tr> <th>LUNDI</th><td>10h-12h</td><td>14h-18h</td><td>10h-12h</td><td>14h-16h45</td></tr> </thead> <tbody> <tr><td>MARDI</td><td>FERME</td><td></td><td>FERME</td><td></td></tr> <tr><td>MERCREDI</td><td>10h-12h</td><td>14h-18h</td><td>10h-12h</td><td>14h-16h45</td></tr> <tr><td>JEUDI</td><td>10h-12h</td><td>FERME</td><td>10h-12h</td><td>FERME</td></tr> <tr><td>VENDREDI</td><td>FERME</td><td>14h-18h</td><td>FERME</td><td>14h-16h45</td></tr> <tr><td>SAMEDI</td><td>9h-12h</td><td>13h30-18h</td><td>10h-12h</td><td>13h30-16h45</td></tr> </tbody> </table>	MARS → OCTOBRE		NOVEMBRE → FERVRIER		LUNDI	10h-12h	14h-18h	10h-12h	14h-16h45	MARDI	FERME		FERME		MERCREDI	10h-12h	14h-18h	10h-12h	14h-16h45	JEUDI	10h-12h	FERME	10h-12h	FERME	VENDREDI	FERME	14h-18h	FERME	14h-16h45	SAMEDI	9h-12h	13h30-18h	10h-12h	13h30-16h45	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">MARS → OCTOBRE</th><th colspan="2">NOVEMBRE → FERVRIER</th></tr> <tr> <th>LUNDI</th><td>9h-12h30</td><td>13h30-17h</td><td>9h-12h30</td><td>13h30-17h</td></tr> </thead> <tbody> <tr><td>MARDI</td><td>9h-12h30</td><td>13h30-17h</td><td>9h-12h30</td><td>13h30-17h</td></tr> <tr><td>MERCREDI</td><td>9h-12h30</td><td>13h30-17h</td><td>9h-12h30</td><td>13h30-17h</td></tr> <tr><td>JEUDI</td><td>9h-12h30</td><td>13h30-18h</td><td>9h-12h30</td><td>13h30-18h</td></tr> <tr><td>VENDREDI</td><td>9h-12h30</td><td>13h30-16h</td><td>9h-12h30</td><td>13h30-16h</td></tr> <tr><td>SAMEDI</td><td colspan="4">Ouvert de 9h à 12h le premier samedi du mois</td></tr> </tbody> </table>	MARS → OCTOBRE		NOVEMBRE → FERVRIER		LUNDI	9h-12h30	13h30-17h	9h-12h30	13h30-17h	MARDI	9h-12h30	13h30-17h	9h-12h30	13h30-17h	MERCREDI	9h-12h30	13h30-17h	9h-12h30	13h30-17h	JEUDI	9h-12h30	13h30-18h	9h-12h30	13h30-18h	VENDREDI	9h-12h30	13h30-16h	9h-12h30	13h30-16h	SAMEDI	Ouvert de 9h à 12h le premier samedi du mois			
MARS → OCTOBRE		NOVEMBRE → FERVRIER																																																																																																					
LUNDI	FERME	FERME	FERME																																																																																																				
MARDI	9h-11h45	13h30-16h45	9h-11h45	13h30-16h45																																																																																																			
MERCREDI	9h-11h45	13h30-16h45	9h-11h45	13h30-16h45																																																																																																			
JEUDI	9h-11h45	13h30-16h45	9h-11h45	13h30-16h45																																																																																																			
VENDREDI	9h-11h45	13h30-16h45	9h-11h45	13h30-16h45																																																																																																			
SAMEDI	9h-11h45	FERME	9h-11h45	FERME																																																																																																			
MARS → OCTOBRE		NOVEMBRE → FERVRIER																																																																																																					
LUNDI	10h-12h	14h-18h	10h-12h	14h-16h45																																																																																																			
MARDI	FERME		FERME																																																																																																				
MERCREDI	10h-12h	14h-18h	10h-12h	14h-16h45																																																																																																			
JEUDI	10h-12h	FERME	10h-12h	FERME																																																																																																			
VENDREDI	FERME	14h-18h	FERME	14h-16h45																																																																																																			
SAMEDI	9h-12h	13h30-18h	10h-12h	13h30-16h45																																																																																																			
MARS → OCTOBRE		NOVEMBRE → FERVRIER																																																																																																					
LUNDI	9h-12h30	13h30-17h	9h-12h30	13h30-17h																																																																																																			
MARDI	9h-12h30	13h30-17h	9h-12h30	13h30-17h																																																																																																			
MERCREDI	9h-12h30	13h30-17h	9h-12h30	13h30-17h																																																																																																			
JEUDI	9h-12h30	13h30-18h	9h-12h30	13h30-18h																																																																																																			
VENDREDI	9h-12h30	13h30-16h	9h-12h30	13h30-16h																																																																																																			
SAMEDI	Ouvert de 9h à 12h le premier samedi du mois																																																																																																						